

Programme de formation

Certification de Praticien en Art Thérapie Perceptuelle ©

(Date de mise à jour :15 mai 2022)

Dans un parcours complet et structuré, cette formation permet d'acquérir les éléments clés nécessaires à la compréhension et à l'accompagnement du processus de changement et de soin d'un individu grâce à la pratique artistique.

L'**art-thérapie** est l'utilisation de la pratique artistique dans l'objectif d'actualiser le potentiel de la personne accompagnée, qu'elle soit en souffrance ou en recherche de changement. L'art-thérapie s'adresse à toute personne qui souhaite opérer un changement dans sa vie, sa relation à elle-même et sa relation aux autres et au monde, ainsi qu'aux personnes qui souffrent des troubles de l'expression, de la communication, ou de la relation.

Le **coaching** est un accompagnement qui permet à une personne d'actualiser son potentiel, grâce à la démarche de questionnement du coach, interrogeant les perceptions, croyances, besoins et valeurs de la personne accompagnée. Le rôle du coach est d'accompagner la personne à préciser et atteindre son objectif, à identifier les changements à opérer de manière écologique pour elle et les ressources à mobiliser pour y parvenir.

Cette formation allie les outils de l'Art Thérapie, du Coaching et de la PNL afin d'accompagner la personne vers un objectif précis défini par elle avec l'aide du praticien tout en répondant aux objectifs thérapeutiques identifiés pour contribuer à l'amélioration de l'état de santé global de la personne accompagnée.

DÉFINITION COMPÉTENCES MÉTIER

Le Praticien en Art Thérapie Perceptuelle © est un praticien professionnel qui utilise les bienfaits du processus d'expression artistique, afin d'aider des personnes à améliorer leur état de santé globale (psychique, émotionnelle et physique) et à atteindre un objectif précis. L'art-thérapeute en Art Thérapie Perceptuelle © sait établir un protocole de prise en charge thérapeutique (objectif et stratégie thérapeutiques, évaluations) et mettre en œuvre des moyens adaptés :

- Réaliser un état initial de la personne accompagnée
- Définir un objectif précis et adapté à la situation de la personne afin de l'amener à un état désiré identifié avec elle comme étant écologique pour elle
- Construire un programme d'intervention dans le respect de l'objectif défini en amont et, le cas échéant (institutions et structures médicales ou paramédicales) des prescriptions, du protocole général thérapeutique ou institutionnel, des règles déontologiques et de l'éthique de la profession
- Mettre en œuvre le programme d'intervention en respectant les capacités préservées de la personne ou du patient et adapter en séance en cas de besoin le protocole défini initialement
- Savoir combiner au moins deux pratiques artistiques en situation d'art-thérapie,
- Adopter la posture de coach favorisant une écoute, une présence et un questionnement efficace

- Conduire des actions d'évaluation avant, pendant et après la prise en charge et réévaluer sa pratique au regard des résultats obtenus

Le Praticien en Art Thérapie Perceptuelle © utilise le processus d'expression artistique afin d'accompagner toute personne désireuse de changement dans sa vie. Sa pratique se base sur une relation à l'individu, en présence et dans le respect de sa singularité. Le terme « perceptuel » fait référence à la notion de positionnement de l'individu dans son corps, dans le respect de ses propres perceptions, dans la connexion à sa sensorialité et ses ressentis, que le praticien va lui permettre d'accueillir et d'observer tout au long du processus.

Les stagiaires sont sensibilisés sur les précautions à prendre dans le cadre de l'accompagnement de personnes en souffrance psychique de type dépression, burnout, ou traumatismes psychologiques ou maladies mentales nécessitant un suivi spécifique par un médecin, un psychologue, psychothérapeute ou psychiatre.

- **Durée :**

⇒ **En présentiel** : 515 heures dont 215 heures en présentiel (30 jours de formation, 3 jours de pratiques supervisées et 3 heures d'accompagnement individuel), 160 heures de travaux personnels, 140 heures de pratiques supervisées par un professionnel dans le cadre d'un stage de fin de parcours avec mémoire à produire

La formation se découpe en 3 blocs de compétences. La validation des 3 blocs de compétences est nécessaire pour la présentation à l'examen final de certification.

- **Bloc 1 : Les fondamentaux de l'accompagnement en Art Thérapie Perceptuelle**
52 heures en présentiel sur 8 jours de formation, 30 heures de travaux personnels
- **Bloc 2 : La démarche complète d'accompagnement en Art Thérapie Perceptuelle**
 - Prérequis : avoir validé le Bloc 1
 - 91 heures en présentiel sur 12 jours de formation, 50 heures de travaux personnels dont 15 heures de pratiques
- **Bloc 3 : Pratiquer le métier d'Art Thérapeute**
 - Prérequis : avoir validé les Blocs 1 et 2
 - 98 heures de présentiel sur 15 jours de formation, 80 heures de travaux personnels dont 15 heures de pratiques, 140 heures de stage avec mémoire à produire

⇒ **En semi distanciel** : 515 heures dont 210 en blended learning (120 heures en synchrone soit 5 heures/semaine sur 6 mois + 90 heures de travaux dirigés en asynchrone), 3 heures de coaching individuel, 2 heures d'examen, 65 heures sur 10 jours de présentiels, 95 heures de travaux

personnels et 140 heures de pratiques supervisées par un professionnel dans le cadre d'un stage de fin de parcours.

- **Bloc 1 : Les fondamentaux de l'accompagnement en Art Thérapie Perceptuelle**
 - 50 heures dont 35 heures en synchrone et 17 heures en asynchrone répartis sur 7 semaines, 30 heures de travaux personnels
 - **Bloc 2 : La démarche complète d'accompagnement en Art Thérapie Perceptuelle**
 - Prérequis : avoir validé le Bloc 1
 - 90 heures dont 45 heures en synchrone et 45 heures en asynchrone répartis sur 9 semaines, 50 heures de travaux personnels dont 15 heures de pratiques
 - 26 heures de présentiels (dates convenues avec l'organisme de formation dans le cadre d'un parcours individualisé)
 - **Bloc 3 : Pratiquer le métier d'Art Thérapeute**
 - Prérequis : avoir validé les Blocs 1 et 2
 - 70 heures dont 40 heures en synchrone et 30 heures en asynchrone répartis sur 8 semaines, 80 heures de travaux personnels dont 15 heures de pratiques, 140 heures de stage avec mémoire à produire
 - 39 heures de présentiels (dates convenues avec l'organisme de formation dans le cadre d'un parcours individualisé)
- ⇒ **En distanciel** : 515 heures dont 210 en blended learning : 120 heures en synchrone soit 5 heures/semaine sur 6 mois + 90 heures de travaux dirigés en asynchrone, 3 heures de coaching individuel, 2 heures d'examen, 140 heures de travaux personnels, 140 heures de pratiques supervisées par un professionnel dans le cadre d'un stage de fin de parcours.
- **Bloc 1 : Les fondamentaux de l'accompagnement en Art Thérapie Perceptuelle**
 - 50 heures dont 35 heures en synchrone et 17 heures en asynchrone répartis sur 7 semaines, 30 heures de travaux personnels
 - **Bloc 2 : La démarche complète d'accompagnement en Art Thérapie Perceptuelle**
 - Prérequis : avoir validé le Bloc 1
 - 90 heures dont 45 heures en synchrone et 45 heures en asynchrone répartis sur 9 semaines, 50 heures de travaux personnels dont 15 heures de pratiques
 - **Bloc 3 : Pratiquer le métier d'Art Thérapeute**
 - Prérequis : avoir validé les Blocs 1 et 2
 - 70 heures dont 40 heures en synchrone et 30 heures en asynchrone répartis sur 8 semaines, 80 heures de travaux personnels dont 15 heures de pratiques, 140 heures de stage avec mémoire à produire

- **Profils des stagiaires :**
 - Indépendants professionnels de la relation d'aide : assistantes sociales, éducateurs spécialisés, coachs, professions médicales ou paramédicales, psychothérapeutes, enseignants...etc.
 - Demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle souhaitant s'orienter vers la relation d'aide par l'expression artistique
 - Artistes autodidactes ou professionnels souhaitant s'orienter vers la relation d'aide par l'expression artistique
- **Prérequis :** Niveau BAC + 2 (ou expérience équivalente), disposer d'une expérience professionnelle et/ou bénévole dans les secteurs : artistique, soin, social, éducatif, humanitaire, ou relationnel et goût pour la création artistique et la relation d'aide.

Modalités et délais d'accès

- **Modalités d'inscription :**
 - Financement : Pole emploi, OPCO ou individuel
 - Formulaire de candidature en ligne permettant le positionnement précis du demandeur par le biais d'une fiche de renseignements
- **Modalités d'admission :**
 - Sur validation du parcours et du projet professionnel : Entretien avec le formateur afin de vérifier la cohérence de la formation proposée en lien avec son projet et son parcours.
- **Délai d'accès :**
 - **En inter :** la formation est délivrée une à deux fois par an, selon le planning annuel de l'organisme de formation et l'information est délivrée 3 à 4 mois avant le début de la session. Un devis est envoyé au stagiaire dans les 5 jours suivant sa demande.
 - **En intra :** en lien avec l'entreprise
- **Accessibilité :** Nos formations et les moyens de nos prestations sont adaptés à l'accueil et l'accès des personnes porteuses de handicap conformément aux recommandations et à la législation en vigueur. Afin de préparer au mieux l'accueil et de réaliser les aménagements nécessaires au bon déroulement de la formation pour les personnes de handicap, les stagiaires sont priés de contacter la référente Handicap (Nathalie Malet cf. Contact en bas du programme). Une réponse est apportée sur demande,

en lien avec la référente chargée de l'inclusion des personnes porteuses de handicap à la Région Réunion.

Tarifs applicables à compter du 15 mai 2022

		Financement Individuel	Financement Institutionnel avec subrogation de paiement
Présentiel OU Semi Distanciel	Bloc 1	995 €	1 195 €
	Bloc 2	1 890 €	2 090 €
	Bloc 3	2 055 €	2 255 €
	Forfait Inscription aux 3 blocs même session	4 600 €	4 980 €
Distanciel	Bloc 1	795 €	995 €
	Bloc 2	1 690 €	1 890 €
	Bloc 3	1 855 €	2 055 €
	Forfait Inscription aux 3 blocs même session	4 100 €	4 600 €

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cette formation est d'acquérir des aptitudes et des compétences évaluable. A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Expliquer les fondements théoriques et pratiques nécessaires à l'exploitation de l'Art dans un processus d'accompagnement du changement, de soin ou d'assistance aux personnes malades, handicapées, souffrant de troubles physiques, mentaux, sociaux.
- Adopter la posture d'accompagnant du changement et savoir accueillir la personne dans sa singularité
- Réaliser un état initial de la personne accompagnée à partir d'un questionnaire efficace et définir un protocole de prise en charge adapté en accompagnement du changement par l'Art
- Mettre en œuvre la stratégie d'accompagnement définie et l'adapter en cas de besoin nécessité par l'évolution de la situation de la personne accompagnée
- Utiliser en complémentarité au moins deux pratiques artistiques en situation d'art-thérapie

- Conduire des actions d'évaluation avant, pendant et après la prise en charge et réévaluer sa pratique au regard des résultats obtenus
- Présenter et détailler une prestation art-thérapeutique, formaliser la contractualisation

Contenu détaillé

BLOC 1 : Les fondamentaux de l'accompagnement en Art Thérapie

1. ORIGINES ET FONDEMENTS DES APPROCHES DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT PAR L'ART

A. Les influences

- Éléments clés d'Histoire de l'Art
 - Les grands courants artistiques depuis l'Antiquité
 - Définitions de l'Art
 - Épistémologie de l'Esthétique
- La philosophie
 - Les courants philosophiques
 - La philosophie et l'Art

B. L'Art Thérapie : histoire d'une pratique

- Les origines : l'art mimesis
- De l'art psychopathologique à la pathologie de l'expression
 - L'art catharsis (Aristote) et le pouvoir de l'Art du point de vue philosophique
 - L'art occupationnel (Pinel et Esquirol)
 - L'art malade (Reja) et le « malade artiste » (Wölfi)
 - La gestaltung et l'étude de la psychopathologie du processus de création (Prinzhorn, Charcot, Richer, Tardieu, Rorschach)
- De l'art brut à l'art thérapie traditionnelle
 - L'art brut (Dubuffet et Breton)
 - Les principes de la psychothérapie à médiation artistique (Freud)
 - L'approche psychanalytique de l'art selon Jung
 - L'approche de l'art thérapie traditionnelle (Winnicott, Dolto, Lacan)

2. ART THERAPIE PERCEPTUELLE ET APPROCHES COMPLEMENTAIRES

- Définition et spécificités de l'Art Thérapie moderne
 - Ce qu'est l'Art Thérapeute et ce qu'il n'est pas
 - Rôle et compétences de l'Art Thérapeute
 - Les séances d'Art Thérapie
- Art et Accompagnement du changement/Coaching
 - État actuel - état désiré
 - Définition d'un objectif
 - Identification et mobilisation des ressources nécessaires au changement
 - Identification et levée des freins
- Art et hypnose

- L'art, le rêve, la transe hypnotique
- Lien conscient-inconscient
- Art et autohypnose

BLOC 2 : La démarche complète d'accompagnement en Art Thérapie Perceptuelle

3. FONDAMENTAUX DE LA RELATION D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE

A. Les bases de la compréhension de la personne

- Les fondements de l'approche et les présupposés
 - L'écologie
 - Les cadres comportementaux
 - Le cadre objectif
- Les éléments clés de la communication
 - Perception sensorielle du monde
 - Représentation du monde
 - Expression et structure de langage

B. Utiliser la PNL pour une communication optimale

- Les bases de la communication efficace
 - La posture
 - La synchronisation
 - Le calibrage
- Questionner efficacement
 - Le méta modèle
 - La reformulation

C. Poser le cadre de l'accompagnement

- Préciser l'état actuel par la pratique artistique
- Accompagner la visualisation de l'état désiré
- Déterminer l'objectif de l'accompagnement

4. LE PROCESSUS DE CHANGEMENT

A. Éléments de compréhension des processus de changement

- Physiologie appliquée
 - Le corps humain
 - Le fonctionnement du cerveau
 - Relation Cœur-Tête-Corps
- Les mécanismes de changement
 - Les travaux de Hudson : le passage
 - Anciens et nouveaux principes
 - Cycle du changement

- Les valeurs fondamentales
- Les étapes de la vie et ses impacts sur la relation au corps
 - Stades de développement de l'enfant
 - Mécanismes physiologiques chez l'adolescent
 - Les différentes périodes de vie chez l'adulte
 - Le vieillissement : cas spécifique des Personnes âgées
- Les 4 phases de changement de l'adulte
 - Les mécanismes impliqués dans les changements de l'adulte
 - Les saisons de vie

B. L'Accompagnement du changement par l'Art appliqué

- Créativité et processus créatif
 - Conscient et inconscient dans le processus créatif
 - Les conditions du processus créatif
 - Les étapes du processus créatif

5. PROCESSUS CREATIF ET ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN MOUVEMENT

A. Les modèles de compréhension des comportements

- Les niveaux logiques de Robert Dilts et leur exploitation en Art Coaching
- Les prédictions créatrices et la boucle auto-validante
- La théorie d'Apter ou théorie de renversement

B. Les mécanismes de changement

- Questionner le changement
- Physiologie appliquée au processus de création artistique comme outil de changement

BLOC 3 : Construire son accompagnement et son identité en tant qu'Art Thérapeute

6. ELABORER UNE STRATEGIE THERAPEUTIQUE

A. L'exploitation thérapeutique de la pratique artistique

- L'Opération artistique
 - Définition et utilité
 - Les différentes étapes de l'Opération Artistique
 - Organisation des mécanismes au regard de l'évolution humaine (biologie, psychologie, physiologie, sociologie...)
- L'objectif sanitaire
- La posture de l'Art Thérapeute
- Indications et limites selon les publics
 - Les publics et leurs spécificités
 - Les problématiques spécifiques

B. Les étapes et modalités de l'accompagnement individuel

- L'accueil et la fixation du cadre
- L'anamnèse
- La pratique artistique

C. Les modalités d'intervention en collectif

- Approches systémiques : famille, milieu scolaire, milieu carcéral, team building en entreprise, insertion professionnelle...
- Animation d'un groupe : principes de base et points d'attention

7. LA DEMARCHE COMPLETE D'ACCOMPAGNEMENT

A. Les étapes de la démarche

- Identifier l'objectif de l'accompagnement
 - Définir un objectif sanitaire
 - Élaborer un objectif en mode coaching
- La stratégie au service d'un objectif
 - Définition de la stratégie thérapeutique
 - Éléments clés pour élaborer la stratégie
- Les protocoles en cohérence avec la stratégie
 - Quels protocoles pour quelle stratégie
 - Adapter son protocole à la personne et à l'avancement de l'accompagnement

B. Les types de medium utilisés et leur application possible (expérimentation)

- Arts graphiques
 - Dessin : exercice dirigé
 - Peinture : les différentes techniques et leur application
- Arts visuels et musique
 - Photo thérapie : devant ou derrière l'appareil
 - Musique : application en complémentarité ou application seule
- Arts corporels
 - Danse
 - Théâtre

C. Évaluer l'efficacité de son accompagnement

- Les outils d'évaluation possibles
 - Fiche d'observation adaptée à la pathologie.

- Évaluation du protocole de soins (observations cliniques).
- Cube harmonique : outil d'évaluation (théorie et pratique)
- La fiche d'observation
 - Les indicateurs clés pour la mesure de l'efficacité de la stratégie
 - Les indicateurs clés de mesure de la pertinence du protocole
- Les bilans et comptes rendus

B. L'autoévaluation et le réajustement de sa pratique

- S'autoévaluer : la position meta
- Adapter son accompagnement
- Savoir clôturer l'accompagnement

8. LES CLES DE LA REUSSITE DE L'INSTALLATION EN TANT QUE PRATICIEN

A. Votre pratique

- Votre client idéal
- Adapter sa pratique à son champ d'intervention
- Créer vos propres outils et protocoles

B. Définir votre niche

- Légitimité et expérience
- Envie et zones de confort
- Vos ressources personnelles, vos talents
- Lever vos freins
- Limites personnelles

C. Choisir vos modalités d'intervention

- Avec qui travailler et Où travailler
- **Créer votre structure**
 - Les statuts possibles et leurs spécificités
 - Les aides à mobiliser
 - Les ressources utiles
- Éléments de base de comptabilité
 - Compte de résultat, SIG
 - Obligations légales

D. Stratégie Marketing et Communication

- Marque et éléments de différenciation
- Communication digitale
- Construire une proposition commerciale
-

Les modules complémentaires :

Pour valider la formation, le stagiaire doit s'inscrire à 1 module complémentaire obligatoire au choix parmi les spécialités proposées. Les heures effectuées dans le cadre de son module sont comptées dans le nombre d'heures présentiel de la formation.

Il est également possible et fortement recommandé de s'inscrire à un deuxième module optionnel. La participation à un module optionnel est comptabilisée dans les travaux de pratique nécessaires à la validation de la certification.

Chaque module est co-animé par l'intervenant spécialiste de l'activité artistique proposée et la formatrice et comporte 3 étapes :

- Atelier d'initiation conçu par l'intervenant spécialisé
- Atelier de co-développement sur les pratiques artistiques au regard des mécanismes humains impliqués
- Mises en situation : élaboration d'un accompagnement global à partir d'études de cas

Mediums proposées :

- Musicothérapie : Instruments, Chant
- Arts visuels et graphiques : Calligraphie, Écriture, Photographie, Audiovisuel
- Arts corporels : Danse, Théâtre
- Arts plastiques : Peinture, Modelage, Mixed Media
- Art éphémère : Nature, Art floral, Mandala éphémère, Installation

Méthode mobilisée et modalités d'évaluation

Organisation

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Tout au long de la formation, le formateur effectue un Suivi individuel, accessible au stagiaire dans son espace personnel Extranet (lien communiqué en début de formation).

Le stagiaire a également accès sous cet espace à l'ensemble des ressources documentaires nécessaires à sa progression et aux travaux personnels à effectuer (vidéos, liens utiles, listes de lectures, manuel de formation dématérialisé, exercices à réaliser au choix dans le cadre de ses travaux, ...etc.) ainsi qu'à des outils de co-développement digital type padlet.

Dispositif de suivi de l'exécution du programme et d'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

Processus de certification de Praticien en Art Thérapie Perceptuelle ©

- ⇒ Avoir validé les 3 Blocs de compétences sur une période de 3 ans maximum
- ⇒ Suivre l'intégralité des journées de formation soit 33 jours en présentiel (2 à 5 jours/mois)
- ⇒ Pratique supervisée (30 heures) :
 - Animation ou co-animation avec un professionnel des ateliers collectifs d'Art Thérapie ou Art Coaching
 - Observation d'ateliers animés par un professionnel avec réalisation d'un rapport de stage
- ⇒ Réaliser les travaux personnels (120 heures) :
 - 90 heures de lectures, visionnement de films, pratique d'exercices proposés par le formateur dans le manuel de formation
 - 30 heures de travaux pratiques en groupe
- ⇒ Évaluation écrite : 10 questions/module et une étude de cas
- ⇒ Évaluations orales : tout au long de la formation
- ⇒ Évaluation finale en fin de formation sur la base d'un cas pratique (déroulement d'une séance, fixation d'un objectif, élaboration d'une stratégie et proposition de protocoles) : 2 heures 30 dont 1h30 de prise en charge et 1 heure de soutenance devant le jury.

La certification de Praticien en Art Thérapie perceptuelle est délivrée aux personnes ayant acquis la totalité des compétences métier par la participation aux modules, la validation des évaluations orales et écrites de chacun des blocs de compétences ainsi que la réalisation des travaux personnels et du stage, et moyennant la réussite à l'examen final de mise en pratique

Les stagiaires ont un délai de 6 mois après le dernier jour de formation en présentiel afin d'effectuer les travaux personnels requis pour la certification.

Les travaux personnels sont à reporter dans une grille spécifique mise à disposition des stagiaires dans l'extranet de la formation (cf. annexe 3 Grille de compte rendus des travaux personnels) et à transmettre à l'organisme de formation dans un délai de 6 mois après la fin de la formation.

L'évaluation finale est effectuée par un jury composé

- d'une Coach et Art Thérapeute certifiée (Nathalie MALET),
- d'une Psychologue clinicienne (Sabine SRAMSKI)
- d'une Coach professionnelle certifiée (Anne Claire GIGANT-LE NUÉ),

ces deux dernières étant indépendantes de l'organisme de formation, ceci afin de garantir la neutralité des appréciations portées par le jury. D'autres intervenants extérieurs spécialistes du médium artistique utilisés pourront être sollicités, avec information préalable du stagiaire et ce en fonction de la spécialité choisie par le stagiaire dans le cadre de sa certification.

Une attestation Certification de Praticien en Art Thérapie Perceptuelle est délivrée au stagiaire dans les 10 jours suivant la validation de son parcours de formation par le jury de certification.

La grille critériée d'évaluation de la formation est présentée aux stagiaires à l'occasion du premier regroupement.

A l'issue de l'examen final, le jury de certification délivre 3 types d'avis :

- Avis favorable, la certification est acquise et l'attestation de formation en fera mention.
- Avis défavorable avec possibilité de se représenter à l'examen final : dans ce cas, le stagiaire pourra se représenter pour une nouvelle mise en pratique évaluée, sous réserve de réalisation de pratiques supervisées complémentaires demandées par le jury et de régler les frais relatifs à la mobilisation du jury (540 euros)
- Avis défavorable : dans ce cas, une attestation de formation sera délivrée mentionnant les résultats obtenus à chaque module et à l'évaluation finale. La certification n'est dans ce cas pas acquise.

INTERVENANTS :

Nathalie MALET : Fondatrice et dirigeante de Betterfly, consultante indépendante, coach certifiée de la Haute Ecole de Coaching (Paris), Coach PNL certifiée par Idcom International (Canada), Médiatrice conventionnelle certifiée par REMED (Réunion), Praticienne en Hypnose ericksonienne et en PNL certifiée par Idcom International (Canada), Art Thérapeute (IfortPsy, Roubaix), Animatrice de débats à visée philosophique certifiée par l'association Savoir Être et Vivre Ensemble (Paris). Disposant d'une expérience professionnelle antérieure de 17 ans dans le domaine de la gestion bancaire dont 8 ans de management et 3 ans en tant que responsable RH dans une structure d'environ 800 personnes, elle a développé un accompagnement alliant l'ensemble de ses compétences afin de garantir l'adéquation des outils utilisés à la situation de chaque personne accompagnée. Elle intervient en libéral dans son atelier à la Possession, ainsi qu'auprès de publics variés en institutions (Maison de l'Éducation et de la Parentalité, Centre social et culturel, Association Entente et Harmonie entre les peuples de l'Océan Indien, Association EMOI, Missions locales).

Sabine SRAMSKI : Psychologue clinicienne, Titulaire d'un DESS de psychologie clinique et pathologique 1994 (PARIS V), Maîtrise de Psychologie clinique et pathologique – 1993 (PARIS V). Exerce actuellement au CMPP Henri Wallon à Saint-Paul dans le cadre de consultations, bilans, thérapies auprès d'enfants, d'adolescents, thérapies familiales et en libéral dans le cadre de consultations, psychothérapies adultes, couples, familles, Prise en charge des syndromes psycho traumatiques à Saint-Denis. A exercé dans les secteurs judiciaires et du Handicap mental en Soutien et accompagnement psychologique des enfants, des adolescents et leur famille, réalisation de bilans psychologiques et évaluations du fonctionnement affectif et cognitif et en tant que formatrice/superviseur auprès d'assistantes maternelles, d'élèves sages-femmes, d'étudiants en psychologie et d'éducateurs spécialisés.



Anne Claire GIGANT- LE NUE : Consultante Senior Inbound Marketing et CRM, Coach professionnelle certifiée de la Haute École de Coaching (Paris -2016), Coach Technicien IKIGAI (Centre International de l'ikigai, 2020), Certification de Train Coach, Coaching de managers et dirigeants d'entreprises, Certification sur l'utilisation marketing des Réseaux sociaux (Hubspot Academy, 2022). De consultante en organisation, à chef de projets marketing digital, en passant par le coaching personnel et professionnel, Anne Claire est animée par la volonté de mener les projets dans un état d'esprit d'amélioration continue et de développement des compétences.

Autres intervenants : Les intervenants des ateliers complémentaires seront communiqués ultérieurement. Ils disposent tous de compétences avérées dans leur domaine de pratique artistique et sont accompagnés par l'intervenante principale sur l'intégralité des modules complémentaires.

CONTACT :

- Nathalie Malet : Gérante, Formatrice et Référente Handicap de Betterfly
contact@betterfly.re / 0692 69 41 63